Communication du canton de Berne

Chancellerie d'Etat

Les paroles prononcées font foi!

Manifestation 100ème séance du plénum du Conseil du Jura bernois (CJB) à La Neuveville

Allocution du président de la Délégation du Conseil-exécutif bernois

pour les affaires jurassiennes (DAJ)

Date 25 mars 2015

Orateur / Oratrice

Sujet

Philippe Perrenoud, conseiller d'État

Une institution majeure au service du vivre ensemble



Monsieur le président du Conseil du Jura bernois

Mesdames et Messieurs membres du CJB

Madame la présidente du Grand Conseil

Mesdames et Messieurs députés au Grand Conseil

Monsieur le maire de La Neuveville

Chères concitoyennes et chers concitoyens

C'est un honneur pour moi, un plaisir aussi, que de vous apporter ce soir le plus cordial salut du Conseil-exécutif ainsi que l'expression de sa reconnaissance.

Oui, un plaisir que de vous rencontrer toutes et tous, mais, je ne vous le cache pas, je n'apprécie pas outre mesure les jubilés et autres commémorations. Je leur préfère les inaugurations, les manifestations qui fêtent une nouveauté, les rassemblements tournés vers l'avenir.

Dans ma compréhension de la démocratie, les institutions se doivent de demeurer pudiques quand il s'agit de présenter leur bilan ; l'autocélébration n'est pas de mise.

En même temps, jubilés et célébrations analogues peuvent constituer une chance, celle de s'interroger sur le sens, sur la finalité d'une entreprise ou d'une institution. La chance aussi d'un travail de remémoration des événements passés qui ont forgé une bonne part de notre présent.

Comme dans presque toutes les régions d'Europe, la population des territoires de l'ancien prince-évêque de Bâle n'a pas choisi, au début du 19^{ème} siècle, son destin politique. Ce destin lui a été imposé.

Non, ce destin ne lui a pas été imposé par Berne ; le canton n'était pas alors en situation d'imposer quoi que ce soit.

En 1815, le Congrès de Vienne survient dans le sillage de bouleversements d'une grande brutalité. À elles seules, les guerres napoléoniennes ont occasionné plus d'un million de morts en Europe.

Les puissances alliées contre la France, où Napoléon vient de reprendre le pouvoir, signent à Vienne, voici exactement deux cent ans aujourd'hui, un traité militaire qui débouchera sur la « Sainte Alliance ». Elles veulent se prémunir contre les visées révolutionnaires et sont prêtes à tout pour imposer un ordre stable autant que propice à leurs intérêts ; on ne tient aucun compte des attentes des gens, qui sont des sujets et pas encore des citoyens.

Rappelons-nous en effet qu'il n'y a alors que des ébauches démocratiques en Europe. L'organisation libérale de la société, la culture démocratique et l'État de droit ne fleuriront que bien plus tard ; dans notre canton par exemple, l'ordre oligarchique prendra fin en 1831 avec l'entrée en vigueur de la première constitution démocratique.

En me préparant à venir vous retrouver, j'ai longuement repensé à ces pages dramatiques de l'histoire européenne.

Je me disais, en survolant les deux siècles derniers, en gros le temps d'une dizaine de générations, que nous nous en sommes finalement bien sortis, malgré les difficultés éprouvées. Nous avons échappé aux plus graves conflits qui ont endeuillé l'Europe. Nous avons développé étape par étape un état indépendant et démocratique, notre économie est devenue florissante, notre société est pour l'essentiel apaisée.

Même si cette évolution n'est pas due qu'aux mérites des gens de notre pays, il est vrai que les générations qui nous ont précédés ont durement travaillé pour que grandisse la société dans laquelle nous pouvons, aujourd'hui, nous réjouir de vivre.

Ce faisant, il leur a fallu assumer les conséquences des décisions prises par d'autres sur la place de notre pays en Europe et sur son architecture interne également.

Pour nous, une de ces conséquences a été la Question jurassienne, dont je ne vous ferai pas l'injure de résumer l'apparition et le développement. Elle aurait pu se transformer en conflit grave. Il n'en a heureusement rien été : les Jurassiennes et les Jurassiens aussi bien que les Bernoises et les Bernois ont su l'éviter, grâce également à l'appui bienveillant de la Confédération.

Assumer les conséquences du passé, accepter que certaines d'entre elles posent problème, éviter par tous les moyens que les problèmes ne débouchent sur un conflit grave, chercher la paix par les voies de la démocratie – voilà comment je résumerais, en toute simplicité, la ligne politique suivie par les autorités cantonales bernoises, depuis maintenant plus de vingt ans.

C'est le long de cette ligne que vous jouez un rôle important, Mesdames et Messieurs. Car la loi sur le statut particulier, la création du Conseil du Jura bernois sont deux des instruments que le canton de Berne a mis en place pour que la Question jurassienne puisse être résolue en préservant la paix.

J'en conviens, le raccourci est sans doute trop simple et il éclipse la complexité de l'évolution historique de notre région.

Mais je suis persuadé que ce raccourci souligne une dimension essentielle : le CJB remplit un rôle politique qui ne se réduit pas aux seules dispositions de la loi ; le CJB contribue à la concorde dans une région de notre pays qui a failli se déchirer de manière dramatique ; le CJB contribue, si je puis reprendre ici cette expression née au Canada, à un « vivre ensemble » apaisé.

Monsieur le président, vous le savez tout aussi bien que moi, le prosaïsme des ordres du jour cache souvent le sens de la mission à remplir.

Entre les subventions à accorder, la participation politique à la préparation des décisions cantonales et les préavis à donner à diverses nominations, le Conseil du Jura bernois pourrait n'être qu'une institution mineure, dont l'influence au sein de notre canton demeurerait modeste, certains diraient même marginale.

On l'a d'ailleurs entendu à réitérées reprises ces dernières années. Le CJB ne serait qu'une « coquille vide », une « institution alibi », un « hochet » pour occuper ceux qui « prendraient leurs ordres à Berne », sans parler des critiques adressées aux réflexions sur le développement du statut particulier, d'aucuns estimant que ce statut quo+ s'en va partir en fumée.

Je le dis en toute clarté : nous sommes bien sûr ouverts aux critiques, nous sommes prêts à combler les insuffisances, mais nous souhaitons des critiques constructives, des propositions sur lesquelles travailler ensemble, quelles qu'aient été les positions défendues par le passé.

Car, et vous l'avez rappelé justement, Madame la présidente du Grand Conseil, la loi sur le statut particulier n'est pas figée dans le marbre ; le statut particulier a été voulu évolutif et les propositions retenues par le Conseil-exécutif en février doivent être perçues comme une étape dans un processus qui ne s'arrêtera pas quand aura été réglée politiquement la Question jurassienne.

Il reste donc beaucoup à faire, allons-y pas à pas, sans nous laisser dérouter par les reproches! Comme le dit le proverbe, si la critique est aisée, l'art est difficile. Nous en étions conscients dès le début et avions déjà abordé cette difficulté lors d'une séance plénière en présence du Conseil-exécutif *in corpore*, le 12 novembre 2007.

Vous pouvez en être certains, Mesdames et Messieurs, la conviction du Conseilexécutif, ma conviction personnelle également, est que le Conseil du Jura bernois n'est en rien une institution mineure.

Pour le gouvernement, le CJB est devenu un partenaire qui compte.

Pour l'administration, le CJB est devenu un interlocuteur pris au sérieux, même si parfois le dialogue est difficile.

Pour la population, le CJB est devenu une précieuse instance de représentation, certes perfectible sur tel ou tel aspect, mais dont personne ne voudrait plus se passer.

Et, avant de conclure, je voudrais profiter de votre présence avec nous, Madame la présidente du Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne, pour vous assurer que la conviction que je viens d'exprimer au nom du Conseil-exécutif est tout aussi ferme s'agissant du CAF que du CJB.

C'est ainsi le Conseil-exécutif vous exprime, Mesdames et Messieurs, sa reconnaissance pour la qualité du travail effectué de même que ses vœux de plein succès pour les objectifs que vous assignez à votre bel engagement.

Que vive notre Jura bernois!